**Exigences minimales pour les rapports finaux**

La Commission "Aide au développement et aux missions" (KEM, selon l'abréviation en allemand) attend à la clôture d'un projet un rapport final **digital** avec les renseignements suivants :

1. **Titre et numéro du projet** *(numéro selon les indications reçues de la KEM)*
2. **Information sur la direction de projet/l'organisation responsable** *(courte description)*

**3. Planification /buts** *(courte description)*

- Situation dans le pays / dans la région concernée par le projet (situation de départ)

- Description du projet

- Durée du projet

- Quels étaient les buts visés avec ce projet?

* Quelles personnes devaient en profiter (caractéristiques des bénéficiaires)

- Autres acteurs éventuellement impliqués dans ce projet (institutions privées ou publiques, au plan local, national, international)

**4. Résultats**

* Quel est le nombre des bénéficiaires directs/ indirects ?
* Quels résultats ont-ils aussi été obtenus?
* Quels autres effets le projet a-t-il provoqués?
* Quels objectifs n'ont-ils éventuellement pas été atteints?
* Ce projet est-il à long terme et durable et, si oui, pourquoi?
* Perspectives (suites éventuellement prévues, projets ultérieurs, coopérations futures)

**5. Coûts du projet**

* Montant reçu de la KEM
* Budget initial
* Décompte final *(liste des dépenses; pour les dépenses particulièrement importantes, joindre une copie des factures quittancées)*
* Prestations fournies par le responsable du projet / par le(s) partenaire(s) sur place

*11 mai 2023 /KEM*